

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juillet 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9 et 10 juillet 2012

2012 DF 76 Modification des statuts de la Société anonyme d'exploitation du Palais Omnisport de Paris Bercy (12e).

M. Bernard GAUDILLÈRE, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'article L. 1524-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de surveillance de la SAEPOPB du 22 mai 2012 approuvant le projet de rapport du directoire et du conseil de surveillance à l'Assemblée générale extraordinaire qui sera amenée à statuer sur les statuts modifiés ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 12ème arrondissement en date du 2 juillet 2012 ;

Vu le projet de délibération en date du 26 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'approuver le projet de statuts modifiés de la SAEPOPB ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLÈRE, au nom de la 1ère commission ;

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris approuve le projet de statuts modifiés de la SAEPOPB, permettant une évolution de la gouvernance de la société vers une structure à conseil d'administration.

Article 2 : Les représentants de la Ville de Paris à l'Assemblée générale extraordinaire sont autorisés à voter la résolution concernant les statuts modifiés.